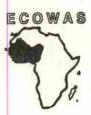
1487







# S.R.A.P

# SUBREGIONAL ACTION PROGRAMME TO COMBAT DESERTIFICATION IN WEST AFRICA

PROCEEDING OF THE NIAMEY (NIGER) FORUM 21st-23rd JULY 1997

The United Nations' Convention to Combat Desertification and mitigate the effects of drought in those countries experiencing serious drought and/or desertification, particularly in Africa.







# S.R.A.P

## SUBREGIONAL ACTION PROGRAMME TO COMBAT DESERTIFICATION IN WEST AFRICA

PROCEEDING OF THE NIAMEY (NIGER) FORUM 21st-23rd JULY 1997

#### **SUMMARY**

INITIALS AND ABREVIATIONS	3
PREFACE	5
INTRODUCTION	7
FINAL REPORT	9
REPORT OF COMMISSION N° 1	12
REPORT OF COMMISSION N° 2	17
VOTE OF THANKS	20
CONCLUSION	21
SPEECHES AND STATEMENTS	23
PARTICIPANTS LIST	43

#### INITIALS AND ABREVIATIONS

ABN : Niger River Basin Authority
ALG : Liptako Gourma Authority
ADB : African Development Bank

BOAD : West African Development Bank

CAR : Central African Republic

CCD : Convention to Combat Desertification

CBLT : Lake Chad Basin Commission
CEB : Communauté Electrique du Bénin
CEBV : Cattle and Meat Economic Community

CILSS : Permanent Inter-State Committee for Drought Control in the Sahel CELTHO : Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale

CESAO : West Africa Center for Social Studies

CIERRO : Inter-African Center of Ouagadougou for Rural Radio Studies

CMNNC : Nigero-Nigerian Joint Commission for Cooperation

COAS : West African Health Community

CRACFAT : Centre Régional Africain de Conception et de Fabrication Technique

CRTO : Remote Sensing Research Center of Ouagadougou

DC : Desertification Control

ECOWAS : Economic Community of West African States
EIER : Ecole Inter-Etats de l'Equipement Rural

EISMV : Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires

ETSHER : Ecole des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural

FOUTA DJALLON : Integrated development project of the Fouta Djallon Massif

IGO : Intergovernmental Organization

IPD/AOS : Panafrican Development Institute / West Africa and Sahel

MRU : Mano River Union

NAP : National Action Programme
NGO ; Non-Governmental Organization

OCLALAV : Common Organization for Locust and Fowl Pest Control
OMVG : Organization for Development of the Gambia River Basin
OMVS : Organization for Development of the Senegal River Basin

PASP : Support Project for Strategies and Policies to Combat Desertification

PRASET : Regional Support Projet to the Transhumant Livestock Sector

RIOD : International Network / West Africa
SRAP : Subregional Action Programme
SRCC : Subregional Coordination Committee

UEMOA : West African Economic and Monetary Union

UJAO : Union of West African Journalists

UMA : Arab Maghreb Union

UNCED : United Nations Conference on the Environment for Development

UNEP : United Nations Environmental Programme
WARDA : West African Rice Development Association

#### PREFACE

The present document contains the conclusions and results of the first forum on the Subregional Action Programme of the Convention to Combat Desertification that was held at Niamey (Republic of Niger), from the 21st to the 23rd of July 1997.

The organization of this forum is an important and decisive phase in the CCD implementation process in West Africa.

It illustrates, if necessary, the adhesion of the African countries, particularly those of West Africa, to this Convention which is, a legal instrument intended to seal a consistent global partnership amongst the various actors, to enable them carry out concrete actions that will lay the foundations for sustainable development.

The consensus, understanding and occasionally, the determination that characterized discussions during this forum, shows the strong desire for internal cohesion and solidarity amongst the actors in their endeavour to set up a planning framework for the SRAP priority actions.

The Niamey meeting provided an opportunity for representatives from the seventeen West African countries, their farmers' organizations, NGOs and IGOs to carry out fruitful and extensive discussions on the constituent elements of the SRAP, its coordination and steering organs as well as the funding mechanisms of the selected priority actions.

The results obtained at this first forum, therefore enable the participants to begin the implementation phase of the SRAP, considering the concrete and realistic proposals that were put forth, which take into account the economic problems prevailing in our countries and ensure the effective functioning of the coordination and steering organs that are in charge of SRAP development and implementation

In highly perspicuous and bold terms, the representatives at the forum reaffirmed the duties that devolve upon CILSS and ECOWAS in the Convention's implementation.

The exemplary nature of the collaboration existing between CILSS and ECOWAS, particularly the confidence amongst the various actors in charge of both liaison centres, calls upon us to look for immediate and suitable solutions that will enable the effective functioning of the selected organs, as well as the adoption of the SRAP for the West African region, before the scheduled deadline.

Considering the domains, lines and actors that have been identified for the SRAP, we are requested to accept the challenge of developing the SRAP and, in so doing, include amongst our development strategies, an innovatory orientation that will be geared towards research for sustainable development and the eradication of poverty.

It is therefore a great pleasure for us to present you with the proceedings of this forum hoping that you will adhere to this important identification and implementation process of the SRAP actions.

Convinced that the West African SRAP will establish consensus and synergy in its actions, we now call upon you to fully take part in the subsequent phases of this process.

Mrs Cissé Mariam K. Sidibé

#### INTRODUCTION

The first forum on the West African Subregional Action Programme was held at Niamey in the Republic of Niger, from the 21st to the 23rd of July 1997.

Organized by CILSS and ECOWAS, this forum brought together more than a hundred participations from the seventeen (17) ECOWAS member countries, CILSS, Cameroon, the Central African Republic, the Arab Maghreb Union, representatives from farmers' organizations, associations, training institutes, NGOs and development partners.

The innovation was undoubtedly the participatory and iterative approach that underlay the preparatory phases of the forum, especially the active participation of IGOs, NGOs and representatives from farmers' organizations, whose contributions enriched discussions and enabled the achievement of quality results.

Resulting from a long process that was begun during the Sahelian Experts' Meeting held in September 1994 at Ouagadougou, and strengthened by the historical meeting that was held in Dakar, in July 1995, the organization of this forum represents a crucial phase in the implementation of the Convention to Combat Desertification in West Africa. Besides, this forum constitutes a considerable breakthrough and progress in the harmonization of strategic frameworks dealing with environmental issues and desertification control. Discussions during the forum were pertinent and highly consistent due to the current conception and comprehension of the SRAP which is supposed to be neither a compendium of projects, nor a mere catalogue of actions to be taken, but rather a strategic framework for the harmonization of policies and planning.

This certainly accounts for the intricacy that lies in the preparation and implementation of the SRAP, of which the forum identified the following major challenges:

how can we avoid confining the SRAP in a document, whereas it is fundamentally a participatory, continuous and iterative process;

how can the roles and duties of the various subregional actors be shared, considering the valorization of comparative advantages, as well as favouring rationalization and the quest for complementarity;

what financial agreements and mechanisms should be strengthened to ensure, not only the accomplishment, but also the sustainability of actions carried out for this process?

Despite the areas points of view, discussions gradually converged by consensus towards simple, low-cost proposals, that favour the valorization of subregional potentials.

The priority domains and lines of intervention that were chosen, prove that the subregional participants are willing to lay the foundations for a sustainable development through joint management of cross-border resources based on active partnership.

The forum went on to clearly define the procedure for developing, adopting and implementing the actions selected for the SRAP.

Besides, the positive results obtained show that the forum went on smoothly and discussions were held in a spirit of tolerance and consensus. These results also prove the exemplary nature of the collaboration that exists between CILSS and ECOWAS.

The "Proceedings of the Forum" which was supplemented by the Orientation Framework Document of the West African SRAP was intended to include all the reports, speeches and results of this first forum. Given the bulk of the documents, the framework document which was produced separately, will be used as the orientation framework to facilitate and carry out the implementation process of the SRAP.

The Proceedings of the Forum include the following major elements:

The final report of the forum;
Results of committee deliberations;
Opening speeches and statements;
Closing speeches;
A vote of thanks.

#### FINAL REPORT

The first Preparatory Forum for the Subregional Action Programme on the Implementation of the Convention to Combat Desertification in West Africa was held at Niamey (Republic of Niger) from the 21st to the 23rd July 1997.

Convened by CILSS and ECOWAS, this forum brought together more than one hundred participants representing CILSS and ECOWAS Member States, the Central African Republic, Cameroon, intergovernmental organisations, non-governmental organisations, associations, training and research institutes, and development partners.

The main objectives of the forum were:

- \* definition through consensus of the priority areas of the SRAP;
- \* the setting up of a coordination and steering mechanism;
- \* definition of financial agreements for the preparation and implementation of the programme;

The official opening ceremony was presided over by His Excellency, the Prime Minister of the Republic of Niger, Mr. Amadou Boubacar Cissé. Other distinguished personalities present at the opening ceremony were:

- \* Mr. Brah Mamane, Minister of Water Resources and Environment of the Republic of Niger;
- \* Mr. Akoli Daouel, Minister of Agriculture and Animal Resources of the Republic of Niger;
- \* Mr. Hama Arba Diallo, Executive Secretary of the CCD;
- \* Mr. Boubacar Ba, Deputy Executive Secretary of ECOWAS;
- \* Mrs. Mariam K. Sidibé Cissé, Executive Secretary of CILSS

The opening speech was read by the Honourable Prime Minister. Earlier, speeches had been read by :

- the Honourable Minister of Agriculture and Animal Resources of the Republic of Niger;
- the Representative of the United Nations Bureau for the Sudano-Sahelian Region ;
- the Executive Secretary of the CCD;
- the Executive Secretary of CILSS;
- the Deputy Executive Secretary of ECOWAS

Following the opening ceremony, several participants took the floor: NGOs, the village platform, the Central African Republic, the Arab Maghreb Union (UMA) and the CEBV.

The following bureau was set up to lead deliberations:

President :

Niger (Dr Soumana Idrissa)

Vice-President:

Nigeria (Pr Matt F. Ivbijaro)

Rapporteurs:

Côte d'Ivoire (Kraidi Jacques)

Ghana (Sulemana Osman Saaka)

Deliberations took place in plenary session, under two committees and the following results were obtained.

#### 1) Priority areas

Eight priority areas were identified:

- Sustainable management of cross-border resources;
- Scientific and technical cooperation;
- Rational development and management of energy resources ;
- Protection of crops and animals from pests;
- Early warning and mitigation of the effects of drought;
- Information Training Communication (ITC);
- Coordination policy of marketing systems and establishment of common infrastructures;
- Strengthening the operational capacities of subregional organizations.

For each of the above areas, lines of intervention were identified, as well as the subregional actors.

Given the absence of lead organizations, the forum recommended in-depth studies and brainstorming within both liaison centres. It also requested the authorities in charge of SRAP coordination to go ahead and appoint the various coordinators and lead organizations at the appropriate moment, in accordance with the adopted timetable.

#### 2) Coordination and steering mechanisms

The following coordination and steering organs were adopted:

- A Subregional Coordination Committee (SRCC) headed by ECOWAS, that is in charge of defining priorities, arbitration, validating all documents and works carried out, and facilitating partnership agreements.
- A Technical Secretariat, placed under the authority of the subregional committee and supervised by CILSS. Appropriate measures will be taken to strengthen it, and make it highly functional for the whole West African subregion.
- A decision-making organ set up by the Conference of ECOWAS Heads of State, including Chad. The deliberations of the Conference were prepared by the Ministers of Agriculture and Environment of the countries involved.

The roles, duties and functioning of the various organs are ruled by texts prepared by both liaison centres, especially the Technical Secretariat.

#### Financial agreements

CILSS, ECOWAS, IGOs, members countries, along with their various development partners are called upon to provide contributions from their annual national budgets, for the activities of the SRAP.

Besides, both liaison centres are requested to take the necessary steps for the appointment of a lead organization/facilitator to coordinate the development partners.

Moreover, both liaison centres, along with their various partners, are called upon to carry out studies and create contacts that will enable the setting up of a subregional mechanism for funding SRAP actions.

The forum adopted five steps that are supposed to enable the implementation of the SRAP.

According to the fixed timetable, the adoption of the SRAP by the decision-making organ would be effected between June and July 1998.

In accordance with the spirit of the Convention, the preparation and implementation of the SRAP will be carried out in keeping with the principles of participation and partnership, by closely involving all the actors, especially women, youths, producers, and economic actors.

At the end of their deliberations, the participants at the forum adressed a vote of thanks to the authorities and people of Niger.

#### REPORT OF COMMISSION N° 1

### Constituent Elements of the Subregional Action Programme and Designation of Thematic Lead Organisations.

Commission  $N^{\circ}1$ , which was to reflect on the constituent elements of the SRAP and the designation of the thematic lead organisations, had the following mission:

- 1 Follow the presentation of the document entitled : "Subregional Action Programme to Combat Desertification - Priority Actions/West African zone-Synthesis of National Studies"
- 2 Examine the constituent elements of the suggested SRAP and designate the thematic lead organisations

For a better achievement of this mission, the following key points for reflexion and discussion had been suggested by the TORs:

- What are the most important and fundamental objectives to be retained?
- What are the main areas which underlie the implementation of these fundamental objectives?
- What would be the priority lines of intervention in each major area?
- Who are the subregional actors in each major area?
- Which subregional actors are the most suitable as thematic lead organisations?
- What are the thematic lead organisations in each major area?
- What are the main activities of the thematic lead organisations?

The expected outcome of the deliberations of Commission N°1 could be summarized thus:

- (i) Definition and establishment of a large consensus on the major areas and lines of intervention, according to the stated fundamental objectives;
- (ii) Organisation of the actors around the major areas ;
- (iii) Designation of thematic lead organisations.

A bureau to lead deliberations was elected as follows:

Chairman

The Gambia (Foday Bojang)

Vice-Chairman

Mali - (Alamir Sinna Touré)

First Rapporteur

Benin (Appolinaire Dah Dossounon)

Second Rapporteur :

Cameroon NGO (Jacqueline Nkoyok)

Two resource persons presented papers to the Commission, respectively, on the synthesis of national studies, and the identification of the actors and thematic lead organisations in the areas and lines of intervention.

#### DEFINITION AND ESTABLISHMENT OF A CONSENSUS ON THE MAIN AREAS AND LINES OF INTERVENTION, ACCORDING TO THE MAIN OBJECTIVES FORMULATED.

In defining and establishing a consensus around the main areas, the commission retained one central and three specific objectives.

#### 1-1 Principal Objective

The principal objective of the SRAP is desertification control and the containment of drought effects in severely affected countries, in view of contributing to a sustainable development of the West African Subregion.

#### 1-2 Specific Objectives

The implementation of the SRAP must enable:

- The harmonization, completion, and a more effective performance of National Action Programmes (NAP);
- The definition and implementation of long-term subregional strategies for more effective desertification control and containment of the effects of drought;
- The execution of jointly elaborated and adopted programmes, in partnership between the actors.

In view of the above-stated objectives and the deliberations based on the ECOWAS/CILSS studies, it was recommended that the areas and acts of intervention be as follows:

#### 1. Sustainable Management of Cross-border Resources:

- 1.1 Development and management of cross-frontier ecosystems such as river and lake basins, wet lands and other fragile ecosystems;
- 1.2 Management of pastoral resources and transhumance;
- 1.3 Development of cross-border plant-life (mangrove, etc);
- 1.4 Protection and conservation of endangered subregional phytogenetic and animal resources, etc.

#### 2. Scientific and Technical Cooperation

- 2.1 Collect, process and exchange data and information ;
- 2.2 Development of joint research programmes, particularly in the areas of agriculture, environment, health and poverty eradication;
- 2.3 Development and experimentation of drought-resistant varieties;
- 2.4 Acquisition transfer, and adaptation of technologies and exchange of experiences;
- 2.5 Technical and Scientific cooperation in climatology;
- 2.6 The harmonization of laws on agrochemical products; Etc.

#### 3. Rational Development and Management of Energy Resources

- 3.1 The promotion of new and renewable energy:
- 3.2 The development of energy saving technologies;
- 3.3 The interconnection of electrical networks;
- Energy supply to rural zones;
   Etc.

#### 4. Protection of Crops, Forest species and Animals from Pests

- 4.1 Coordination of Locust control;
- 4.2 Coordination of fowl pest control;
- 4.3 Harmonization of phytosanitary laws:
- 4.4 Iroko scab control :
- 4.5 Protection from weeds, diseases and pedators of crops and animals; Etc.

#### 5. Early Warning and the Mitigation of Drought Effects

- 5.1 Prevention and management of ecological crisis, and the reinforcement of the local population's capacity to handle them;
- 5.2 Development and reinforcement of agro-meteorological data;
- 5.3 Development of data collection, analysis and dissemination;
- 5.4 Joint management of ecological migrants; etc.

#### 6. Information, Training and Communication (ITC)

- 6.1 Information and sensitization;
- 6.2 Specialization/retraining of subregional senior staff in the sciences, techniques and approaches of desertification control;
- 6.3 Collect, process and exchange data and information on soil deterioration and other biological, physical and socio-economic aspects;
- 6.4 The reinforcement of human capacities through environmental education;
- 6.5 Information management and the networking of ecological monitoring centres.

#### 7. Coordination Policy of Marketing systems and Establishment of Common Infrastructures

- 7.1 Definition and implementation of a subregional food security policy that promotes a free flow of trade and integrates the issues at stake in regional and global trade;
- 7.2 Promotion of local product trade networks;
- 7.3 Promotion and improvement of trading and communication infrastructures;
- 7.4 Elaboration of a natural resource management policy; Etc.

#### 8. Reinforcement of the operational capacities of subregional organizations

- 8.1 Training of senior staff:
- 8.2 Reinforcement of institutional capacities
- 8.3 Networking the various institutions; etc.

Considering the above-mentioned proposals of areas and lines of intervention, it clearly stands out that the future actions to be taken, through the SRAP, must fundamentally help the West

African Subregion to guarantee, the following:

- food security
- energy security
- poverty eradication
- sustainability of the economic growth

2

#### ORGANIZATION OF THE ACTORS AROUND THE MAJOR AREAS OF INTERVENTION

As for now, and following the various studies that have been undertaken, Commission N°1 suggests that the actors to be designated in the various areas of intervention should be those with the requisite mandate and proven competence (subregional intergovernmental, and non governmental actors, associations etc.).

However, the commission also recommended that CILSS and ECOWAS should elaborate a comprehensive list of institutions, organisations, associations and networks that have national, regional or international mandates and whose help and contribution would be beneficial to the elaboration and implementation of the SRAP.

Thus, the commission confined itself to identifying the subregional actors and interveners in the various major areas which are as follows:

#### 3 DESIGNATION DES CHEFS DE FILE THEMATIQUES

OMVS

Conseil de l'Entente RIOD (West Africa) BOAD ABN CBLT MRU OMVG OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION WARDA		1 SUSTAINABLE MANAGEMENT OF CROSS-BORDER RESOURCES
BOAD ABN CBLT MRU OMVG OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	Con	seil de l'Entente
ABN CBLT MRU OMVG OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	RIO	(West Africa)
CBLT MRU OMVG OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	BOA	D
MRU OMVG OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	ABN	
OMVG OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	CBL	T <sup>3</sup>
OMVS Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	MRL	
Fouta Djallon Mission CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	OMV	G
CMNNC WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	OMV	S
WARDA COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	Fout	a Djallon Mission
COAS ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	CMN	NC
ECOWAS CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	WAF	DA
CILSS UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	COA	S
UEMOA ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	ECO	WAS
ALG CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	CILS	S
CEBV PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	UEM	OA
PRASET CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	ALG	
CIRDESH CEB 2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	CEB	V
2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	PRA	SET
2. SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	CIRC	ESH
SCIENTIFIC AND TECHNICAL COOPERATION	CEB	
TECHNICAL COOPERATION		
COOPERATION		SCIENTIFIC AND
		TECHNICAL
		COOPERATION

CEBV

CILSS
ECOWAS
UEMOA
Fouta Djallon Mission
CRTO
RECTAS
3
RATIONAL
DEVELOPMENT AND
MANAGEMENT OF
<b>ENERGY RESOURCES</b>
CEB
CMNNC
OMVS
OMVG
MRU
CILSS
ECOWAS
UEMOA
RIOD (West Africa)
CRES
4
PROTECTION OF CROPS
AND ANIMALS FROM
PESTS
OCLALAV
CBLT
ODL

01110
OMVG
CILSS
ECOWAS
UEMOA
5
EARLY WARNING AND
MITIGATION OF THE
EFFECTS OF DROUGHT
EFFECTS OF DROUGHT
CILSS
ECOWAS
UEMOA
ABN
RIOD (West Africa)
6
INFORMATION, TRAINING
AND COMMUNICATION
RIOD (West Africa)
ECOWAS
UEMOA
CRACFAT
OCLALAV
UJAO
IPD/AOS
EIER/ETSHER
EISMV

(	CIERRO
(	CELTHO
I	NADES
(	CESAO
	7
	COORDINATION
	POLICY OF
	MARKETING
	SYSTEMS AND
	ESTABLISHMENT
	OF COMMON
1	NFRASTRUCTURES
C	CILSS
E	COWAS
L	JEMOA
E	BOAD
C	CEBV
	8.
	REINFORCEMENT
	OF THE
	<b>OPERATIONAL</b>
	CAPACITIES
•	OF SUBREGIONAL
	ORGANIZATIONS
С	CILSS
E	COWAS

In the absence of enough elements to carry out the necessary analysis, the Commission  $N^{\circ}1$  could not proceed to appoint coordinators and principal lead organizations for the main areas of intervention.

In this connection, the Commission recommended that a more in-depth study be carried out at the level of the two lead organizations of the SRAP (ECOWAS and CILSS) and that the SRAP coordination bodies should, at the appropriate time, designate the coordinators and lead organizations, in accordance with the fixed timetable.

n angre --

MGITE BUILTE BUILTE SHAMENT SHAMENT

#### REPORT OF COMMISSION N° 2

#### Commission N° 2 elected a bureau as follows :

Chairman

Senegal (Mr. Ndiawar Dieng)

Vice-Chairman

Togo (Mr. Bougonou Kouassivi Djéri-Alassani)

Rapporteurs

Burkina (Mr Norbert Zongo) ALG (Mr Amidou Amani)

The Commission's mandate was to "identify the coordination and steering mechanisms of the SRAP as well as financial agreements and methods for the elaboration and effective implementation of the priority activities".

In order to facilitate its work, the Commission started by going over the working document entitled "Methodology for Preparing the Subregional Action Program (SRAP)". The members of the Commission also bore in mind the content of the following documents which had been given to them:

- · Summary of the constituent elements of the SRAP;
- Proposed methodology for the elaboration and implementation of the SRAP priority activities ;
- Proposed methodology for the elaboration and implementation of the SRAP priority activities ;
- · Contribution of NGOs to the SRAP forum.

At the end of its discussions, the Commission arrived at the following conclusions.

#### 1) THE SRAP COORDINATION AND STEERING MECHANISMS

After considering the proposals submitted by the two subregional liaison centres (CILSS and ECOWAS), the Commission recommended that the forum should establish the following bodies:

- a) A Subregional Coordination Committee (SRCC) comprising the following structures, institutions, and organisations:
  - the two liaison centres;
  - · the national coordination organs;
  - · the thematic lead organisations;
  - · International Network, West Africa;
  - subregional and regional financial institutions, particularly the ADB and BOAD;
  - subregional women and youth organisations, economic operators, and farmers' organisations;
  - cooperation partners (bilateral and multilateral).

#### The SRCC shall:

- · define priorities :
- select priority activities on the basis of available resources;
- evalidate feasibility studies;
- · provide support towards the facilitation and conclusion of partnership agreements, etc.

ECOWAS shall provide the chairman of the SRCC which will meet twice a year or whenever the need arises.

b) A technical secretariat for the whole of West Africa, placed under the authority of the SRCC and supervised by CILSS. It shall prepare the meetings of the SRCC and the reports of these meetings. It shall provide the necessary technical support (strengthening and harmonization of national action programmes) to the thematic lead organizations and to member countries. It shall also execute the tasks assigned to it by the SRCC, ensure the monitoring and evaluation of SRAP activities, and shall report to the SRCC.

The Commission approved the proposal by the two liaison centres that CILSS, whose expertise in the area of desertification control and mitigation of drought effects is recognised by all, be designated to serve as the Technical Secretariat for the whole of West Africa. To this end, it recommended that the two liaison centres meet to find ways and means of strengthening CILSS to enable it carry out this new responsibility.

c) A decision-making body set up by the Conference of ECOWAS Heads of State and Chad. The works of the Conference shall be prepared by the Ministers of Agriculture and Environment of CILSS and ECOWAS member countries. It will be the highest decisionmaking and orientation body. It will be in charge of adopting the SRAP.

The roles, responsibilities and functioning of these bodies shall be defined in texts to be prepared by the two liaison centres, particularly the Technical Secretariat.

#### 2) FINANCIAL AGREEMENTS

For the short-term, the commission recommended that the two liaison centres prepare a budget for the financing of the preparatory phase of the SRAP. It called on CILSS, ECOWAS, subregional IGOs, the CCD Interim Secretariat, and cooperation partners to go ahead an provide the required financial resources immediately.

Both liaison centres were called upon to take the necessary steps for the designation of a lead organization/facilitator to coordinate development partners.

In accordance with the spirit of the Convention, both liaison centres, along with their partners, were also requested to undertake the necessary studies and make the contacts that would enable the setting up of a subregional mechanism for the financing of SRAP activities, projects and programmes.

## 3) METHODOLOGY FOR THE ELABORATION, ADOPTION AND IMPLEMENTATION OF THE SRAP

Two of the proposals submitted by both liaison centres were amended as follows:

- the first two phases were merged and the programming of activities was reviewed with a deadline fixed for the 30th of October 1997; however, the orientation document should be made ready by the first session of the Conference of Parties;
- a provision was made for another phase during which the decision-making body (the ECOWAS and CILSS Council of Ministers and Chad) would validate the SRAP, following a technical validation by the SRCC.

The phases and deadlines retained for the process are thus as follows:

- Phase 1: Finalisation of the proceedings of the forum and organization of the first SRCC meeting (30th October 1997)
- Phase 2: Meeting of technical groups to elaborate the SRAP (March 1998).
- Stade 3: Second meeting of the SRCC for the technical validation of the SRAP (end of April 1998).
- Phase 4: Adoption of the SRAP by the ECOWAS and CILSS Ministers of Agriculture and Environment (June 1998).
- Phase 5: Adoption of the SRAP by the Conference of ECOWAS Heads of State (June-July 1998, to coincide with ECOWAS statutory meetings).
- Phase 6: Implementation of the SRAP...

#### Recommendation

The Commission expressed deep concern over the almost total absence of women in government delegations. It felt that there was the need for those involved in the SRAP to stop considering the role of women, rural farmers, and youths in desertification control and mitigation of the effects of drought, as defined in the Convention, as a mere slogan, and to encourage women and youths to participate actively and adequately in the entire process. Consequently, the Commission called on the Forum to request countries in the subregion to ensure that women are adequately represented at meetings held to discuss the implementation of the Convention.

#### **VOTE OF THANKS**

The participants at the Preparatory Forum for the Subregional Action Programme on the Implementation of the Convention to Combat Desertification in West Africa express their deep gratitude to the President of Niger, His Excellency, Ibrahim Mainassara Baré, Head of State and President of the Council of Ministers, to the Government and the people of Niger for the warm and fraternal welcome extended to them and for the excellent facilities put at their disposal to ensure the success of this meeting.

Done at Niamey this 23rd July 1997

#### CONCLUSION

The holding of this first forum undoubtedly results from extensive studies which brought about the definition of a West African institutional context that can enable the development of a highly useful and consistent methodology for the SRAP process.

The positive results and concrete proposals that were brought out at the forum must not, in any way, overshadow the difficulties in the preparation and implementation of the SRAP.

Besides the necessary funds, the development, adoption and implementation procedure of the SRAP priority actions, requires the active participation of all the actors, coupled with the desire to carry out group action.

The risk of slowness and lassitude resulting from consultative, participatory and iterative principles, should equally be avoided, to enable an effective partnership that allows for the definition of actions capable of laying the foundations, for sustainable human development.

Given the determination and imagination with which the African countries, especially those of West Africa, participated in the Convention's negociation, all the identified actors, CILSS and ECOWAS, in particular, are called upon to find suitable solutions for the effective functioning of the SRAP coordination and steering organs defined by the forum.

This Convention, which represents a global treaty, recommends the entire West African and international community to fully support the efforts made by African countries in the SRAP development, especially in setting up a solid subregional mechanism to finance actions.

In any case, the accomplishment of the SRAP will depend on the adhesion of the subregional countries to the Convention and mostly, on the smooth functioning of the coordination and steering committees.

SPE	ECHES AND STATEMENTS	

23)

#### DISCOURS D'OUVERTURE DU PREMIER MINISTRE DU NIGER

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention de Lutte contre la Désertification,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO,
Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Il me revient l'insigne honneur, au nom de son Excellence Monsieur le Président de la République, du Gouvernement et du Peuple du Nigériens, de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, pour prendre part à cet important Forum sur le Programme d'Action Sous-Régional Ouest-Africain contre la désertification.

C'est également l'occasion de vous remercier pour le choix de notre pays pour abriter cette rencontre sur un sujet aussi crucial. La lutte contre la désertification et la sécheresse est devenue depuis plusieurs années, un des axes fondamentaux de la politique des Autorités et du Gouvernement nigériens.

Il me plaît de rappeler ici, que c'est dans cette optique que le Gouvernement a organisé un Débat National sur la lutte contre la Désertification et la Protection de l'Environnement en mars 1984

Ce Débat National, faut-il le souligner, a permis de fixer les grandes orientations du pays en la matière. Depuis lors, des efforts intenses n'ont cessé d'être menés à travers plusieurs programmes et projets avec l'adhésion et la participation de nos populations.

Le Sommet de la Planète Terre, tenu ne juin 1992 à Rio de Janeiro n'a fait que conforter notre pays sur la pertinence et la légitimité des orientations définies au cours de ce Débat National.

Pays à moitié désertique, vous comprendrez tout l'intérêt que le Niger accorde aux engagements juridiques internationaux sur la protection de l'environnement, notamment:

- la Convention sur la Diversité Biologique.
- la Convention sur les Changements Climatiques,
- la Convention sur la lutte contre la Désertification.

Toutes ces conventions ont été pleinement intégrées à notre politique nationale de l'environnement.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant particulièrement de la Convention sur la lutte contre la Désertification, objet de votre rencontre d'aujourd'hui, il me plaît de préciser que notre pays s'est engagé depuis 1995 dans un processus d'élaboration d'un Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD). Ce dernier a pour vocation de servir de cadre de référence national en matière de planification dans les domaines de l'environnement pour un développement durable. A ce titre, il doit définir les politiques, les orientations, les objectifs, les stratégies et les programmes d'actions prioritaires.

Vous conviendrez avec moi que l'enjeu est de taille. Aussi, le Gouvernement a-t-il décidé de mettre en place un cadre institutionnel opérationnel placé directement sous mon autorité, à

savoir : le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD).

Mesdames et Messieurs,

Il est aisé de comprendre que le Niger accorde aux présentes assises une importance particulière quand on sait que le Sahel auquel il appartient se présente comme l'une des régions les plus touchées par les phénomènes de sécheresse et de désertification.

Même si cette région constitue une zone spécifique au plan climatique et agro écologique, il importe de souligner le lien de solidarité séculaire entre cette zone et le reste de l'Afrique de l'Ouest.

Tous ces facteurs nous commandent d'élaborer des politiques concertées d'aménagement à l'échelle sous-régional.

Et pour ce faire, la plupart des pays de cet espace géographique dont l'économie est essentiellement agricole et pastorale, doivent protéger et gérer de façon concertée les ressources naturelles communes, pérenniser leurs socles, vecteurs productifs de développement. Ils doivent également entretenir un partenariat actif et continu afin non seulement d'anticiper les crises écologiques et socio-économiques, mais aussi de mieux s'organiser à l'aube du troisième millénaire qui s'annonce on ne peut plus compétitif.

C'est le partage de nos savoir, de nos savoir-faire, c'est l'intégration de nos économies ainsi qu'une véritable coopération qui nous aideront à conjurer le spectre hideux de la désertification et subséquemment à promouvoir le développement économique et social de nos pays.

Mesdames et Messieurs.

Sous l'impulsion des Nations Unies et à travers la Convention sur la lutte contre la Désertification, il nous revient d'élaborer un Programme d'Action contre la pauvreté dans notre sous-région. Bien entendu, cette oeuvre doit être le fruit des efforts de tous : Etats, société civile, organisations rurales ainsi que les autres partenaires au développement.

Le Programme d'Action Sous-Régional nous permettra, j'en suis convaincu, de faire un pas décisif sur le chemin du développement humain. A condition d'en cerner les contours, le contenu, les différentes composantes et d'en maîtriser les mécanismes.

Cela requiert, faut-il le rappeler, la mise en commun de nos énergies et de nos interlignes. Ni la pauvreté, ni la désertification ne sont des fatalités.

C'est en conjuguant nos efforts, en oeuvrant tous dans la même direction, c'est en faisant jouer les complémentarités que nous lèverons les défis présents et forgerons l'avenir des populations ouest-africaines.

C'est le lieu d'exprimer mes sincères remerciements à la communauté internationale pour l'appui substantiel et constant qu'elle ne cesse d'accorder à notre sous-région et à mon pays en particulier.

Je voudrais également exhorter nos partenaires au développement à s'impliquer davantage dans le processus en cours afin de créer ce vrai partenariat que prône la Convention.

Mesdames et Messieurs.

En réaffirmant notre profonde conviction que l'oeuvre commune qui vient d'être engagés, remportera le succès escompté pour notre sous-région, je déclare ouvert le Forum de

préparation du Programme d'Action Sous Régional de l'Afrique de l'Ouest sur la mise en oeuvre de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification.

Vive la solidarité sous-régionale et la coopération internationale, Vive le Niger.

#### DISCOURS DE BIENVENUE DU MINISTRE NIGERIEN DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Excellence, Monsieur le Premier Ministre.

Excellence, Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Son Excellence, Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention de Lutte contre la Désertification.

Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants de la communauté internationale,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs les participants,

La tenue d'une rencontre sous-régionale de si haut niveau technique, à l'effet du lancement de la formulation du Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest, est assurément un événement de premier ordre qu'il convient de saluer. Et mon pays, le Niger, se trouve très honoré de vous recevoir, ici à Niamey, en plein coeur du Sahel, où les problèmes d'environnement sont plus qu'ailleurs des réalités concrètes et quotidiennement vécues par nos populations.

Aussi, voudrais-je souhaiter à l'ensemble des participants la cordiale et chaleureuse bienvenue à Niamey et vous assurer de notre totale disponibilité à ne ménager aucun effort pour rendre votre séjour des plus utiles et des plus agréables.

Mesdames et Messieurs.

C'est un truisme que de dire que la question environnementale est source de graves et brûlantes préoccupations pour nos pays durement confrontés à une dégradation continue de leurs écosystèmes.

Le fait est là, hélas! Les effets de la sécheresse et la désertification constituent aujourd'hui les caractéristiques majeures de notre sous-région, deux phénomènes au demeurant aggravés par une déplorable situation de pauvreté de nos populations.

A l'évidence, c'est la prise en compte de ce lien qui a amené la communauté internationale à organiser, il y a de cela cinq ans, la mémorable Conférence de Rio de Janeiro exclusivement axée sur l'Environnement et le Développement.

C'est aussi fort de cette conviction que le Groupe Africain, à l'initiative des pays sahéliens, a demandé et obtenu l'adoption de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification.

C'est que, Mesdames et Messieurs, la résolution des problèmes d'environnement ne peut se concevoir que dans une approche globale et participative appelant une synergie des actions.

C'est pourquoi nous avons souscrit sans hésitation à la double démarche de complémentarité des Programmes d'Action Nationaux (PAN) et du Programme d'Action Sous-Régional (PASR)

de lutte contre la désertification comme stratégie de mise en oeuvre de la CCD.

Et c'est pourquoi, je salue l'initiative de la CEDEAO et du CILSS d'organiser le présent Forum sur le PASR, conformément au mandat qui leur a été assigné, en juillet 1995 à Dakar, par la Conférence régionale sur la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest.

Du reste, je suis d'ores et déjà persuadé, au regard de son haut niveau technique, que cette rencontre sous-régionale saura répondre favorablement à nos attentes.

C'est sur cette note d'espoir que je réitère mes voeux de chaleureuse bienvenue à Niamey à tous les participants au Forum sur le Programme d'Action Sous-Régionale de lutte contre la désertification.

Pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie.

#### DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE NIGERIEN DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
- Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS.
- Excellence Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention de Lutte contre la Désertification.
- Monsieur le représentant du Secrétaire Exécutif de la CEDEAO,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants de la communauté internationale,
- Honorables Invités.
- Mesdames et Messieurs les participants,

Nous voici au terme de nos travaux qui, trois jours durant, ont permis de faire un pas hautement qualitatif dans le processus de mise en oeuvre de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification. Ce qui témoigne, si besoin en est, de l'engagement ferme de nos Etats ici représentés, à faire de cet instrument juridique, le levier d'une intégration africaine viable.

Vous avez associé Mesdames et Messieurs les participants, le nom de notre capitale, Niamey, à un événement important pour l'avenir de notre sous-région. Un événement fondateur de notre lutte commune contre la pauvreté, le sous-développement et pour une gestion rationnelle, équitable et solidaire de nos ressources naturelles.

Je voudrais à cet effet, au nom du Président de la République Son Excellence Monsieur lbrahim Maïnassara Baré, du Gouvernement et du Peuple du Niger, vous exprimer notre profonde gratitude.

J'ai suivi Mesdames et Messieurs, avec une attention particulière, le déroulement de vos laborieuses séances au cours desquelles d'énormes efforts de réflexion ont été centrés autour des thèmes relatifs à l'élaboration du Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest.

Je me réjouis de la clairvoyance, du sérieux et de la compétence avec lesquels se sont déroulés vos débats.

Permettez-moi à ce niveau, de vous féliciter très sincèrement, pour la qualité et la pertinence des conclusions qui s'en sont dégagées, et qui permettront à n'en point douter, de jeter les bases d'un développement durable de notre sous-région.

Mesdames et Messieurs,

Le Programme d'Action Sous-Régional a été examiné au cours de vos travaux non seulement comme un cadre de concertation, de coordination et d'intégration des efforts des Etats, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, mais aussi comme un ensemble de mesures et de mécanismes cohérents destinés à circonscrire et à vaincre le cercle de la pauvreté; le PASR a également été perçu comme la voie pouvant conduire à une gestion durable de nos ressources naturelles et à la satisfaction des besoins essentiels de nos populations.

Comme le disait Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Amadou Boubacar Cissé à l'ouverture du présent Forum, aucun Etat de la sous-région ne saurait à lui seul garantir sa sécurité alimentaire et contenir une population de plus en plus croissante sans une fluidification des échanges déjà séculaires entre pays sahéliens et côtiers.

Aussi, est-il apparu, dès la Conférence de Dakar en juillet 1995, qu'en matière de lutte contre la désertification, les données à prend[–n compte sont multiples et complexes. C'est pour cela que vous avez constamment gardé à l'esprit au cours de vos débats, le caractère global et intégré qu'il convient de donner aux axes d'intervention proposés.

Mesdames et Messieurs.

La synthèse de vos travaux, qui vient d'être présentée, me rassure quant à la définition d'un paysage institutionnel ouest-africain capable d'imprimer le cheminement adéquat au processus PASR, et de lui donner un contour et un contenu suffisamment opérationnels.

Assurément, le présent Forum est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, mais il n'est que le premier pas d'une longue marche dont les étapes essentielles viennent d'être esquissées. Cette longue marche appelle de notre part à tous, beaucoup d'abnégation, de solidarité et d'acceptation de la différence, pour s'inscrire dans le long terme et prendre en compte toutes les préoccupations à la base des populations dont la participation demeure la clef de voûte.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais au nom du Gouvernement et du Peuple du Niger, renouveler au CILSS et à la CEDEAO, centres de liaison du Programme d'Action Sous-Régional, notre appréciation pour les efforts inlassables qu'ils n'ont cessé de déployer pour la réussite du PASR Ouest-Africain.

Permettez-moi également, d'adresser à tous nos partenaires au développement ici représentés, nos vifs et sincères remerciements pour l'appui constant qu'ils n'ont cessé d'apporter à notre sous-région.

En vous souhaitant à vous tous un bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare clos le forum de préparation du Programme d'Action Sous-Régional de l'Afrique de l'Ouest.

- Vive la solidarité sous-régionale,
- Vive la coopération internationale,
- Vive le Niger.

Je vous remercie.

#### DISCOURS DU SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT DE LA CEDEAO

Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique, Monsieur le Secrétaire Intérimaire de la Convention sur la lutte contre la Désertification, Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS, Mesdames et Messieurs.

Les déserts gagnent chaque jour un peu plus de terrain dans le monde, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest dont la moitié de la superficie de plus de deux millions de kilomètres carrés est désertique. Cette évolution qui semble inexorable intervient en dépit des efforts importants consentis dans la sous-région depuis les cycles de sécheresse dévastateurs des années soixante dix et quatre-vingt.

A cette calamité naturelle qui est devenue une contrainte permanente pour les pays de la sous-région sont venus se greffer de nouveaux défis à l'environnement tels que l'érosion côtière ou la prolifération de végétaux flottants dans les cours d'eau qui, pour être moins médiatisés, n'en constituent pas moins des obstacles formidables sur le chemin du développement durable des économies d'Afrique de l'Ouest.

C'est en raison de la place centrale qu'occupent les problèmes environnementaux dans les préoccupations de la plupart de ses Etats membres, mais aussi parce que ces problèmes ignorent les frontières politiques et, par conséquent relèvent naturellement du domaine communautaire, que la protection de l'environnement est devenue aujourd'hui un des quatre programmes majeurs sur lesquels se concentrent les activités d'intégration économique menées dans le cadre de la CEDEAO.

Le fait que les trois autres programmes soient l'essence même de l'intégration économique, à savoir (i) l'harmonisation des politiques économiques et financières des Etats membres, (ii) la réalisation d'infrastructures physiques de transport et de communication et (iii) la création d'un environnement sous régional favorable à la libre circulation des personnes et des biens illustre assez bien le niveau élevé qu'occupe la question de l'environnement dans les activités de la CEDEAO.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs,

Il faut reconnaître toutefois que la prise de conscience par la CEDEAO de la nécessité de réserver dans ses programmes une plus large place à la lutte pour la préservation de l'environnement en Afrique de l'Ouest est relativement récente et que son expertise dans ce domaine reste limitée.

Il en est autrement du CILSS qui a été créé spécifiquement pour aider à combattre le fléau de la sécheresse et ses conséquences sur les écosystèmes agricoles et pastoraux. Le CILSS a joué un rôle important dans les efforts menés avec le soutien des donateurs réunis au sein du Club du Sahel et, avec le temps, il a accumulé une expérience considérable.

A ces deux facteurs de rapprochement s'ajoute le fait que le CILSS ne couvre que sept des seize pays qui constituent l'Afrique de l'Ouest et qui sont tous membres de la CEDEAO. Un partenariat s'imposait donc entre les deux institutions pour faciliter la synergie des actions engagées en Afrique de l'Ouest pour la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la Désertification.

Il s'imposait d'autant plus qu'il allait dans le sens préconisé par la Convention pour la préparation des programmes d'action sous-régionaux.

Le partenariat entre la CEDEAO et le CILSS, initié en juillet 1995 à Dakar et formalisé plus tard par un accord, a permis aux deux institutions, à travers des concertations régulières, de coordonner de façon relativement satisfaisante la formulation du projet de programme d'action pour la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest.

En dépit de la faiblesse de ses moyens humains comme financiers, le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO a joué convenablement le rôle qui lui était imparti en réalisant, avec le soutien financier du PNUE et l'appui d'experts nationaux, le travail d'identification des éléments constitutifs du PASR dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest non membres du CILSS.

La synthèse de ce travail avec celui effectué par le Secrétariat du CILSS constitue le document de travail principal soumis au présent forum.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs,

Le forum de Niamey est une étape essentielle dans la préparation du Programme d'Action Sous-Régional pour la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest. Il offre aux représentants des Etats, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales de la sous-région comme des agences et institutions internationales l'occasion de s'entendre sur les priorités qu'il convient de retenir et d'harmoniser les approches.

Il n'est pas inutile à ce stade de mettre en garde contre la tentation d'un optimiste déraisonnable qui ferait croire à l'existence d'une manne financière que les donateurs attendraient de déverser pour la réalisation des projets et programmes retenus dans les PASR. Cette façon de voir souvent déçue par les faits, a trop longtemps retardé, voire souvent freiné, les initiatives locales qui, l'expérience des pays qui réussissent le montre, sont seules porteuses de croissance à long terme. Les pays qui s'en sortent le mieux aujourd'hui, en Afrique comme ailleurs dans le monde, sont ceux qui ont décidé de faire confiance au génie créateur, à la sueur et aux sacrifices de leur peuple.

Le destin de l'Afrique de l'Ouest est entre les mains de ses fils et ce destin sera ce que nous aurons décidé qu'il soit car, comme l'a écrit un auteur : "Le destin n'est pas une question de chance, c'est une question de choix. Il n'est pas à attendre, il est à réaliser".

J'invite donc les participants au forum à se laisser guider par le réalisme, à mettre en avant les projets et programmes faisant d'abord et surtout appel aux ressources internes, en un mot à retenir les leçons de deux décennies de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest appuyée par la Communauté des bailleurs de fonds.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs,

L'organisation de ce forum à Niamey n'aurait pas été possible sans l'appui déterminé des autorités compétentes du Gouvernement de la République du Niger et la bénédiction du Président de la République. C'est pourquoi j'ai grand plaisir à exprimer à Son Excellence le Général Ibrahim Baré Maïnassara, Président de la République, au Gouvernement et au peuple de la République du Niger la gratitude du Secrétaire Exécutif de la CEDEAO pour les facilités mises en oeuvre afin d'assurer le succès du forum comme pour l'accueil chaleureux réservé

aux participants.

La présence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre à l'ouverture de ce forum suffirait seule, s'il en était besoin, à témoigner de l'attachement des autorités de la République du Niger à la coopération régionale. Mais l'occasion est belle de saluer également la création d'un ministère à part entière chargé de l'Intégration Africaine qui, par delà le symbole, range le Niger parmi les premières nations africaines à se doter d'un département ministériel chargé de coordonner la politique nationale dans ce domaine.

Permettez-moi enfin de saluer le Secrétariat Intérimaire de la Convention dont le soutien financier et logistique a été déterminant pour la tenue de forum.

Il me reste à souhaiter que la somme d'efforts fournis par les organisateurs du forum soit récompensée par le succès que les participants sauront bâtir à l'issue des trois journées de travaux.

Je vous remercie de votre attention.

#### DISCOURS DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

- Monsieur le Premier Ministre.
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CCD,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEDEAO.
- Monsieur le Directeur de l'UNSO,
- Mesdames, Messieurs les membres du Corps Diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,
- Honorables Invités,
- Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je voudrais tout d'abord exprimer notre satisfaction d'être aujourd'hui à Niamey, au cœur du Sahel, dans le cadre du forum préparatoire à l'élaboration du Programme d'Action Sous-Régional.

Qu'il me soit permis d'exprimer nos sincères remerciements et notre profonde gratitude à Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur Ibrahim BARRE Maïnassara et à travers lui le Gouvernement et le Peuple Nigériens, pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé à Niamey.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs les Ministres, Honorables Invités, Mesdames, Messieurs.

La gestion rationnelle de nos ressources naturelles et de notre environnement a de tout temps été une préoccupation pour l'Afrique en général et le Sahel en particulier dont l'économie dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage.

Les phénomènes de la sécheresse et de la désertification avec leurs cortèges de malheur demeurent toujours d'actualité en dépit de nos multiples efforts.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a comme vous le savez,

une origine africaine car en effet, c'est au cours du « Sommet de la Planète Terre » tenu à Rio de Janeiro en juin 1992, que les pays africains ont demandé et obtenu le principe de l'élaboration d'une convention sur la lutte contre la désertification car estimant qu'au delà des problèmes de changements climatiques et de destruction de la diversité biologique, leur continent est soumis à un autre type de problème environnemental qui est la désertification.

C'est d'ailleurs ce problème de sécheresse et de désertification qui est à l'origine de la création du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Ne du drame qu'a vécu la région lors de la terrible sécheresse de 1968 à 1973, le CILSS dans une première phase a porté son action dans la mobilisation de la communauté internationale pour faire face à l'urgence.

Une fois les effets de la catastrophe atténués, le CILSS s'est proposé de s'attaquer véritablement au mal, c'est-à-dire aux causes de la sécheresse et de la désertification en initiant de grands projets touchant plusieurs secteurs de la vie socio-économique (agriculture, environnement, hydraulique) et par de grandes réflexions dont celle ayant abouti à la stratégie de lutte contre la désertification faisant de l'Homme, je veux dire du Sahélien, le moteur du développement. C'est de là qu'est née l'approche globale, multisectorielle et intégrée qui se manifeste aujourd'hui à travers les projets de gestion des terroirs.

La dernière des réflexions en cours, j'ai nommé Sahel 21 a donné pour la première fois la parole à tous les Sahéliens pour qu'ils s'expriment sur leur vision, leurs ambitions, leurs priorités pour le Sahel du 21è siècle. Il ressort de cet exercice que les Sahéliens rêvent d'un Sahel vert dont le potentiel physique serait reconstitué et optimisé par une gestion rationnelle de l'Environnement et des Ressources naturelles.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,

Pour en revenir à la Convention des Nations Unies sur le lutte contre la désertification, je voudrais rappeler que les actions du CILSS tirent leur légitimité de la Déclaration dite de OUAGADOUGOU dans le cadre de la CNUED, déclaration des neuf Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du CILSS, faite à Ouagadougou, Burkina Faso à l'occasion du 10è Sommet du CILSS le 11 avril 1992.

Les Chefs d'Etat avaient entre autres demandé, je cite : « une forte implication de nos organisations intergouvernementales, plus particulièrement le CILSS dans la mise en oeuvre des actions retenues dans le cadre des programmes de l'Agenda 21 et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ».

Depuis lors, nous nous attelâmes à la tâche et nous n'en voulons comme preuve le rôle unanimement reconnu joué par les Sahéliens et leur organisation qui ont mis leur capital d'expérience à la disposition de la communauté internationale dans l'élaboration de cette convention.

Les principes retenus dans ladite convention à savoir la participation, le partenariat et la coordination, confortent les Sahéliens dans la pertinence de leur choix de faire de l'Homme Sahélien, le moteur du développement.

Il me plaît de relever qu'en un temps record, moins de deux ans, la convention est entrée en vigueur depuis le 26 décembre 1996.

La priorité accordée à l'Afrique, notre continent dont la plus grande partie des terres agricoles est sujette à la désertification, a permis de bénéficier de mesures d'urgence avant l'entrée en vigueur de la convention.

Aujourd'hui, tous nos pays sont à un stade très avancé dans la formulation de leur Programme d'Action National.

Concernant le Programme d'Action Sous Régional Ouest-Africain, la première pierre a été posée depuis septembre 1994 à Ouagadougou où les experts sahéliens et de certains pays limitrophes ont esquissé la méthodologie de son élaboration.

Les réflexions se sont poursuivies à Dakar en juillet 1995, puis à Lomé en février 1996 où nous avons non seulement pu identifier les différents acteurs mais aussi favoriser les échanges sur le contenu de la convention et de jeter les bases du présent forum.

Le PASR est une occasion qui nous est offerte par la Convention pour que l'Afrique de l'Ouest puisse régulièrement se concerter en vue d'harmoniser sa politique et de coordonner les actions. Cette pour nous une belle occasion à exploiter de manière optimale pour qu'ensemble nous puissions gagner le noble combat contre la pauvreté. Je me réjouis déjà de la franche collaboration instaurée depuis juillet 1995 entre le CILSS et la CEDEAO. Je puis vous assurer, pour notre part, de la disponibilité du CILSS à poursuivre et à renforcer ce partenariat tant recherché.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs, Chers Participants,

Du Forum de Niamey nous attendons beaucoup car au sortir de ces assises il est espéré :

- qu'un consensus soit trouvé sur la compréhension du programme d'action ;
- que les actions prioritaires soient définies ;
- que les acteur responsables des actions soient identifiés ;
- qu'une solution soit trouvée pour la coordination et le pilotage du processus.

Un des résultats importants de ce forum, c'est aussi l'implication de nos partenaires au développement dans le processus. Leur concours est nécessaire aussi bien pour le financement du Programme que dans leur manière d'agir car la coordination tant recherchée ne peut se faire qu'avec eux.

Je voudrais profiter de cette occasion pour leur exprimer toute la gratitude des sahéliens pour leur soutien constant dans nos efforts quotidiens pour enrayer de notre sous-région la pauvreté et par là la sécheresse et la désertification.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus rendre hommage au Peuple Nigérien pour sa clairvoyance en organisant depuis 1984 le débat national sur la lutte contre la désertification et en prônant comme principe la participation de tous les acteurs dans les actions de développement.

Mes remerciements s'adressent aussi à vous Monsieur le Premier Ministre car votre présence ici dans cette salle témoigne de votre attachement à cet idéal de faire de la lutte contre la désertification, une priorité de votre Gouvernement.

Merci de votre aimable attention.

#### DISCOURS DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CCD

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Madame le Secrétaire exécutif du CILSS, Mesdames, Messieurs les représentants du Corps diplomatique et des Organisations internationales, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir tout particulier que je me retrouve dans la capitale d'un pays sahélien et de plus à Niamey, en plein coeur du Sahel occidental, pour parler de lutte contre la désertification. Certes il vaudrait mieux ne pas avoir à parler du tout d'un tel sujet dont on mesure à présent la gravité. Mais ce que je veux dire, c'est que d'en parler ici ne me donne pas l'impression de parler de choses bizarres qui ne sont pas comprises ou mal interprétées comme c'est souvent le cas dans des pays plus verdoyants. En effet, la dimension mondiale du problème de la désertification a bien été reconnue, mais le phénomène comme tel n'est pas pour autant une évidence partout. Donc ici, au Niger, et au milieu de représentants de pays ouest-africains, pour beaucoup sahéliens, je sais d'emblée que je ne parle pas dans le vide. Nos priorités sont les vôtres et inversement. Je n'ai besoin de convaincre personne.

Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

Cela dit, j'éprouve quand même des sentiments un peu mitigés. Je m'explique. Il y a quelque temps, je veux dire grosso modo dans les deux années qui ont suivi l'adoption de la Convention, lorsque je participais à de telles réunions, j'avais quelque chose à apporter. J'étais le représentant d'une convention qui était neuve pour pratiquement tout le monde. Donc je m'efforçais de l'expliquer, j'en vantais les mérites par rapport à tous les instruments et autres cadres programmatiques qui l'avaient précédée, j'insistais sur les opportunités qu'elle offrait aux pays touchés, et l'on repartait satisfait en ayant le sentiment d'avoir appris quelque chose de réconfortant ! Mais aujourd'hui ce n'est plus cela. Le temps a passé. Et la lecture des documents qui ont été préparés pour servir de base aux discussions de ces trois jours fait ressortir que les pays touchés se sont maintenant approprié la Convention et ses principes et que ce sont eux et les organisations mandatées par eux qui ont pris l'initiative des opérations. Je n'irais pas jusqu'à dire que j'en suis gêné, mais cela complique quelque peu ma tâche. Maintenant que les principales idées qui sous-tendent la Convention ont été assimilées, la mise en oeuvre de cette dernière devient en quelque sorte, par certains côtés, plus technique. Il ne faudrait pas qu'à partir de là elle se transforme en une affaire de spécialistes, ce serait contraire à son esprit. Cependant elle est déjà, et jusque là c'est tant mieux, l'affaire de ceux à qui il incombe sur place de prendre le relais. Ainsi, étant loin du théâtre des opérations, le Secrétariat de la Convention, de moteur qu'il était au début, devient progressivement accompagnateur des acteurs principaux. Et il lui revient donc de trouver le ton et les moyens justes pour jouer ce nouveau rôle de la meilleure façon possible. En l'occurrence, que peut-il faire à ce titre?

Il me paraît utile, en dépit de mes constatations positives quant à l'appropriation de la mise en oeuvre de la Convention par ses acteurs, de rappeler quelques passages de celle-ci concernant les programmes d'action sous-régionaux. Je ne mentionnerai pas les domaines prioritaires sur lesquels la Convention propose que ces programmes soient axés. Le document de travail principal qui a été préparé montre à ce propos que les passages pertinents de la Convention ont servi de référence. En outre, les domaines énumérés dans la Convention le sont à titre indicatif dans la mesure où ce sont les conditions particulières de chaque sous-région qui doivent dicter le choix des domaines à retenir. En revanche, il importe que l'on garde à l'esprit certains principes devant être observés.

Le premier de ces principes, bien que son nom n'apparaisse pas comme tel dans la Convention, est celui de subsidiarité. A l'Article 11 de l'annexe régionale Afrique de la

Convention, il est stipulé que "Les programmes d'action sous-régionaux sont centrés sur les questions qui sont mieux traitées au niveau sous-régional". Cela signifie, si l'on remonte du niveau national au niveau régional, que toutes les questions, et aussi toutes les actions concrètes liées à ces questions, dont les Etats peuvent s'occuper de façon efficace individuellement, doivent absolument entrer dans leur programme d'action national. Seules doivent être retenues comme éléments constitutifs d'un programme sous-régional les questions et actions qui nécessitent une coordination à cette échelle et pour la gestion desquelles il existe dans la sous-région des organisations compétentes. On se souviendra en effet que les programmes nationaux sont les pièces maîtresses du dispositif à mettre en place et que le but des programmes sous-régionaux et régionaux également prévus est "d'harmoniser, de compléter et de rendre plus efficaces les programmes nationaux" (Article 11 de la Convention).

Le deuxième principe que j'aimerais rappeler est que "ces programmes seront mis à jour, dans le cadre d'un processus participatif permanent, compte tenu des enseignements tirés de l'action menée sur le terrain ainsi que des résultats de la recherche" (Article 9, paragraphe 1 de la Convention). Il se dégage de cette citation deux particularités quant au caractère de ces programmes.

La première est qu'un programme sous-régional doit constituer un cadre souple. Il ne saurait revêtir la forme d'un document adopté une bonne fois pour toutes et qu'on ne reverrait qu'à échéances régulières et relativement lointaines comme on en avait l'habitude par le passé. La deuxième particularité ressortant de cette citation est que les programmes sous-régionaux, tout comme les programmes nationaux, doivent être des produits issus d'une démarche participative. Cela veut dire aussi qu'un forum comme celui-ci doit nécessairement s'intégrer dans un processus de dialogue constant entre les acteurs en présence et qu'il n'en est qu'un moment particulier.

Je ne doute pas que l'idée ait été comprise. Mais je tiens à remarquer que, dans la pratique, satisfaire à cette condition pour ce qui est de l'intégration des populations et des ONG au processus à ce niveau est quelque chose de délicat. Comme il n'est pas possible d'aller à elles, il importe que celles-ci se fassent convenablement représenter. Cette exigence pose donc le délicat problème de la représentativité des personnes et organisations qui seront invitées pour défendre les intérêts de la base. N'ayant pas de recette à proposer, j'aimerais toutefois souligner que l'on se garde d'exercices alibi. Il ne suffit pas, lorsque l'on se réunit, d'inviter plus ou moins au hasard deux ou trois organisations en pensant qu'ainsi la base est dûment représentée. Un mécanisme de participation authentique requiert une préparation soigneuse et un sceau de légitimation par les Parties concernées.

Quittant le terrain un peu difficile et austère des prescriptions de la Convention, j'aimerais profiter de l'occasion, comme nous sommes à quelque deux mois de la première Conférence des Parties, pour faire le point des ratifications enregistrées. Il était important, en vertu de l'Article 36 de la Convention sur l'entrée en vigueur de celle-ci pour les pays désirant la ratifier ou y adhérer, que ces pays aient déposé les instruments nécessaires avant la fin du mois de juin. C'est en effet seulement à cette condition qu'ils pouvaient être autorisés à participer de plein droit, c'est-à-dire en disposant notamment du droit de vote, à la Conférence des Parties qui se tiendra à Rome du 29 septembre au 10 octobre. Cela dit, à la fin du mois de juin 100 pays au total avaient déposé leurs instruments de ratification ou d'adhésion auprès du siège des Nations Unies à New York. Selon les derniers renseignements portés à ma connaissance, 6 pays de plus ont encore ratifié la Convention depuis cette date.

Si l'on songe que l'Assemblée générale des Nations Unies a été saisie il y a seulement 5 ans, lors de la Conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement, pour mettre en place un comité d'élaboration d'une convention internationale de lutte contre la désertification et que le texte de ladite convention a été adopté il y a seulement 3 ans, cela est certainement un résultat appréciable, dont on peut se réjouir.

L'examen des ratifications obtenues révèle que 43 d'entre elles viennent de pays africains, ce qui représente un taux de ratification de plus de 82% au niveau régional africain.

Si je me plais à donner ces détails, c'est que la convention dont nous disposons aujourd'hui avait été réclamée par les pays en voie de développement et singulièrement par les pays africains, qui s'étaient battus durant tout le processus de préparation de la CNUED et lors de celle-ci pour obtenir gain de cause. Il était dès lors important que, pour conserver leur crédibilité et convaincre le reste de la communauté internationale de leur attachement à cet instrument, ces derniers le ratifient rapidement. Dès lors que plus de 80% d'entre eux l'ont déjà fait, on peut considérer que cette marque d'intérêt de leur part est patente. Cependant, l'Afrique pourrait faire encore mieux en saisissant cette occasion pour manifester une ferme volonté de cohésion et de solidarité interne. Aussi, bien que soit passée la date limite pour pouvoir participer pleinement à la première Conférence des Parties, j'invite solennellement les pays représentés ici qui n'ont pas encore pris toutes les dispositions nécessaires en vue de la ratification de la Convention à le faire dans les meilleurs délais. Les pays africains déjà Parties à la Convention leur en seront certainement reconnaissants. Et je vous invite également tous à encourager les pays n'ayant pas ratifié la Convention et qui ne sont pas parmi nous aujourd'hui à faire de même. Rappelons-nous que la première condition devant être remplie par une convention internationale traitant d'un problème mondial est d'être aussi universelle que possible.

Je ne saurais terminer ce message, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs, sans adresser les vifs remerciements du Secrétariat aux autorités de la République du Niger pour leur hospitalité, et aux organisations sous-régionales, le CILSS et la CEDEAO, pour l'invitation qu'ils m'ont adressée. Je puis vous assurer que nous suivrons avec beaucoup d'intérêt les débats prévus en vue de la concrétisation d'un programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification. Un tel programme est en effet à considérer comme un complément indispensable aux programmes d'action nationaux des Etats de la sous-région que j'appelle également de mes voeux. Tous les efforts devraient tendre en effet vers une conciliation d'une part des exigences de la Convention en ce qui concerne les mécanismes participatifs à instaurer, et d'autre part de l'opportunité d'une d'intervention rapide pour contrer un mal qui malheureusement n'attend pas.

Je vous remercie de votre aimable attention.

#### DISCOURS DU REPRESENTANT DE L'UNSO

Monsieur le Premier Ministre ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Sécrétaire Exécutif de la CEDEAO;
Madame le Sécrétaire Exécutif du CILSS;
Monsieur le Sécrétaire Exécutif de la CCD;
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
Monsieur le Représentant Résident du PNUD;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Inter-Africaines et Internationales ;
Mesdames et Messieurs les Délégués ;
Honorables Invités ;
Mesdames et Messieurs.

Je voudrais tout d'abord exprimer toute la joie qui m'anime d'être au Niger, pays sahélo - saharien, à l'avant garde de la lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest. Nous voulons tout particulièrement saluer le rôle pionnier du Niger qui, très tôt, s'est engagé dans un

processus réellement participatif de définition de stratégies et de mise en oeuvre d'actions appropriées de lutte contre la désertification. L'on doit en effet se rappeler que le Débat de Maradi qui a regroupé en Mai 1984, agriculteurs, éleveurs, artisans, ONG et associations ainsi que les services publics de l'Etat a constitué le tout premier forum sahélien de lutte contre la désertification de l'Ouest Africain. Maradi a donc montré la voie et il faut ici saluer la décision de la CEDEAO et du CILSS de retenir le Niger pour abriter le premier forum de la sous région.

Monsieur Samuel Nyambi, Directeur de l'UNSO, m'a expressément chargé de vous transmettre en même temps que ses vifs regrets de ne pouvoir participer à vos assises, ses voeux de plein succès à vos travaux. Il m'a aussi chargé de vous réitérer son intérêt personnel à contribuer de façon effective à la mise en oeuvre de la Convention de Lutte Contre la Désertification et de confirmer sa totale solidarité avec les conclusions des présentes assises.

Monsieur le Premier Ministre; Mesdames et Messieurs;

Le présent forum marque un tournant décisif dans le processus de préparation et de mise en oeuvre du PASR. L'UNSO et je pourrais dire le système PNUD, voudrait réitérer ici sa disponibilité à aider les pays et les sous régions dans leur lutte contre les fléaux de la sécheresse et de la désertification. Nos efforts seront donc poursuivis et intensifiés. L'UNSO en particulier et le PNUD en général, mettront leur expérience à la disposition des pays et les appuyeront dans la mobilisation des ressources financières nécessaires.

La préparation et la mise en oeuve du PASR constituent un processus complexe et ardu. Elles requièrent il est vrai des ressources financières mais encore plus un engagement effectif de tous les acteurs, couplé d'une constance dans l'effort, de l'imagination et une volonté d'agir ensemble sans cesse renouvelée. Le bilan que nous avons effectué dans le cadre de la mise en oeuvre des Programmes d'Action Nationaux et des Programmes d'action sous régionaux indique qu'il faudrait s'attacher à lever un certain nombre de défis parmi lesquels je voudrais souligner particulièrement les suivants:

Comment éviter de figer le PASR dans un document alors qu'il s'agit d'un processus essentiellement participatif, continu et itératif?

Quel partage des rôles et responsabilités devra s'opérer entre les différents acteurs de la sous-région, en valorisant les avantages comparatifs, en privilégiant la rationalisation et la recherche de la complémentarité?

Comment éviter le risque de fatigue dû au caractère consultatif, participatif et itératif du processus? Comment gérer l'urgence qui veut qu'on intervienne tout de suite et partout, face à la nécessité d'une planification spatio-temporelle du développement ?

Quels arrangements et quels mécanismes financiers faut il promouvoir pour garantir non seulement le succès mais aussi la durabilité des actions et du processus?

Nous n'avons voulu mettre en exergue que ces quelques défis qui nous paraissent importants pour une préparation et une mise en oeuvre efficace du PASR. Nous sommes persuadés que les deux centres de liaison, la CEDEAO et le CILSS, en rapport avec tous les acteurs sous régionaux sauront trouver les réponses idoines aux questions, interrogations et défis majeurs que pose le processus du PASR.

Je voudrais à ce niveau saluer l'exemplarité de la collaboration CEDEAO/CILSS. Ces deux organisations désignées comme centres de liaison du processus PASR en Afrique de l'Ouest depuis la rencontre historique de Dakar de Juillet 1995, ont su jouer avec efficacité, malgré les difficultés liées à toute initiative novatrice, le rôle qui leur a été confié. Parce que la sous-région Ouest Africaine est la seule a avoir une coordination assurée par deux organisations,

ce montage avait été perçu par certains comme une contrainte. Mais voila que grace à une perception élevée de leurs rôles, la CEDEAO et le CILSS ont su transformer cette contrainte en atout. Cette expérience démontre que la rationalisation est possible, que la synergie peut être réalisée.

Monsieur le Premier Ministre ; Mesdames et Messieurs.

Je voudrais rappeler que l'Afrique à qui la priorité a été donnée dans la convention, a convenu de faire de la lutte contre la désertification, le volet essentiel de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Une majorité écrasante de citoyens en Afrique de l'Ouest vivent dans des conditions de pauvreté souvent extrêmes. Il nous faut briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation des terres et consolider le cercle vertueux du développement durable auto entretenu. Le dernier rapport du PNUD sur le développement humain montre que l'élimination de la pauvreté est un défi que l'humanité est capable de relever. Mais pour que l'humanité y parvienne il faut plus de solidarité, un partenariat actif et constructif, une coopération plus agissante. Notre voeu ardent pour lequel nous ne menagerons ni notre temps, ni nos énergies, ni nos moyens est de voir le Programme d'Action Sous Régional de l'Afrique de l'Ouest se concevoir et s'exécuter dans la conjugaison des efforts des africains de l'ouest, dans un esprit de partenariat fécond avec le reste de l'Afrique et la communauté internationale. L'Afrique de l'Ouest doit relever le défi de la désertification et de la sécheresse, s'engager dans un développement durable véritable pour marquer son entrée dans le 21è siècle.

Je vous remercie.

#### DECLARATION DU REPRESENTANT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Avant de commencer notre propos, permettez-nous de nous acquitter d'abord d'un honorable devoir : celui de transmettre, à toutes les populations laborieuses et aux gouvernements des pays membres du CILSS et de la CEDEAO ainsi qu'à tous les délégués ici présents, les salutations fraternelles du peuple et du gouvernement centrafricains.

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Distingués invités,

Malgré sa position géographique, la République Centrafricaine est aujourd'hui entièrement solidaire des pays du Golf de Guinée dans cette longue et difficile lutte qu'ils mènent contre la sécheresse et la désertification. La désertification touche généralement des zones où des populations démunies mènent au quotidien la lutte pour la survie. De plus, elle n'a pas de frontière précise en Afrique à cause des transhumance et autres mouvements migratoires. C'est dire qu'elle est un phénomène socio-économique et culturel.

Le Nord de la République Centrafricaine, qui est une zone de savane, accueille, en des périodes critiques de chaque année, des milliers de réfugiés écologiques comme d'autres populations déplacées. Ce mouvement sans cesse répété a pour conséquence la dégradation progressive du sol et la diminution des ressources naturelles. Les limites des zones climatiques n'étant plus définissables avec une précision opérationnelle, la question de la production agricole devient préoccupante dans cette zone.

Conscient de cette situation devenue inquiétante, le gouvernement centrafricain, en accord avec le peuple a entrepris, au plan national, un certain nombre d'actions dont nous portons ici quelques unes à votre connaissance :

- l'organisation, depuis 1990, de séries de séminaires sur l'environnement et le développement durable ;
- la ratification des convention de Rio ;
- la mise en place du Comité de Pilotage de la Convention de lutte contre la Désertification ;
- la ratification de ladite Convention ;
- l'organisation des séries de séminaires de sensibilisation cibles alternativement sur des élus du peuple, des professionnels des médias et de l'éducation nationale;
- l'instauration de la Journée nationale de l'arbre fêtée chaque année ;
- la création en mars 1995 de l'émission "Pop'Vision" consacrée aux débats radiodiffusés et télévisés portant sur les multiples interrelations entre famille, population, environnement et développement durable;
- le processus du PNAE pleinement engagé

Beaucoup restent à faire - mais malheureusement aussi beaucoup de rendez vous pris ont dû être reportés ou manqués pour des raisons de force majeure - nous citerons à cet effet :

- le Forum sur la Convention de lutte contre la Désertification,
- le Forum des ONG nationales centrafricaines.

Qui, tous, n'ont pu se tenir conformément à l'échéancier fixé par le séminaire national de sensibilisation; toutefois, nous restons optimistes pour l'avenir. Aussi, nous envisageons organiser, dans les mois à venir, un séminaire d'information sur le Comité permanent destiné aux populations locales, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'aux partenaires au développement de la République Centrafricaine.

"VOE CELI", "MALHEUR A L'HOMME SEUL" a dit Barthélémy Boganda, Président-Fondateur de la République Centrafricaine. Aussi, nous envisageons lancer, le moment venu, un appel à l'adresse de toutes les bonnes volontés prêtes à nous aider à réussir la réalisation de notre programme. Nous pensons, en cela, à notre future collaboration avec le CILSS et autres nouveaux partenaires. Nous sommes convaincus qu'en décidant de nous inviter au Forum de Niamey, les organisateurs ont tenu à démontrer leur volonté de collaborer avec la République Centrafricaine dans cette lutte contre la sécheresse et la désertification. Qu'ils en soient remerciés.

Monsieur le Président, Madame la Présidente.

Concernant les actions prioritaires retenues au Programme d'Actions Sous Régional, nous pensons qu'il serait souhaitable qu'un accent particulier soit mis sur :

- la prévention,
- la lutte contre la pauvreté,
- la coordination entre les structures chargées de l'exécution des actions et
- la diffusion des données.

Pour terminer, permettez-moi d'adresser notre gratitude au CILSS, à la CEDEAO, et à tous les facilitateurs qui ont contribué à la participation de notre délégation à ce Forum en qualité d'observateur. Nos remerciements vont à l'endroit du Comité d'Organisation pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé dans cette belle ville de Niamey.

Nous vous remercions de votre aimable attention.

### DECLARATION DES ONG (RIOD - AFRIQUE DE L'OUEST)

Monsieur le Président, Distingués invités,

Les ONG se félicitent de la tenue, au coeur du Sahel, de cette conférence sur le Programme d'Action Sous-Régional de mise en oeuvre de la CCD.

En attendant d'apporter une contribution écrite sur la place et le rôle des ONG dans la mise en oeuvre du PASR, nous voudrions d'ores et déjà marquer notre adhésion aux grands domaines d'intervention suivants ainsi qu'aux axes qu'ils développent :

- Maîtrise de l'eau,
- Développement et gestion rationnelle des ressources énergétiques,
- Valorisation et échange des bioressources,
- Sécurité alimentaire.

Nous remercions le CILSS de nous avoir associé à cette importante rencontre et donnons l'assurance à tous nos partenaires que pour la mise en oeuvre de la CCD à quelque niveau que ce soit, nous serons à leur côté.

#### DECLARATION SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CEBV

Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO,

Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CCD,

Mesdames, Messieurs les participants,

Mesdames, Messieurs les invités,

Permettez-moi d'abord de remercier les organisateurs de ce Forum sur le Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la Désertification pour l'honneur, l'amitié et le plaisir qu'il nous ont fait en invitant la Communauté Economique du Bétail et de la Viande (CEBV) à participer à ce Forum.

La présente rencontre fait donc suite à la signature le 17 juin 1994 à Paris (France) de la Convention Internationale sur la lutte contre la Désertification (CCD). Cette concertation constitue un cadre idéal de réflexion sur le contenu du PASR et d'en fixer les actions prioritaires.

Les grandes sécheresses climatiques de ces dernières années au Sahel, la dégradation progressive et poussée des écosystèmes de nos Etats, les mouvements amplifiés de transhumance du bétail, les conflits sociaux entre agriculteurs et éleveurs transhumants marqués par des pertes en vies humaines avaient déjà amené la CEBV à inscrire dans son plan d'action, dès sa création en 1970, la question de la gestion durable des ressources naturelles transfrontalières. Sans vouloir anticiper sur les résultats de nos travaux, la CEBV se réjouit déjà du fait que les documents préparatoires de ce Forum aient accordé une importance capitale aux problèmes de la gestion des ressources pastorales transfrontalières et de la gestion des terroirs et écosystèmes transfrontaliers.

Nous nous félicitons ici de la collaboration heureuse qui existe entre la CEBV, le CILSS et la CEDEAO. C'est pourquoi, je me permets de remercier tout particulièrement mon homologue du CILSS, Madame Cissé Mariam K. Sidibé pour toute son attention et pour m'avoir invité à prendre personnellement part à ce Forum. Les Etats du Conseil de l'Entente que je représente ici attendent beaucoup de nous. Ensemble, nous pouvons certainement mieux répondre à leurs attentes, surtout dans un domaine aussi délicat que celui de la lutte contre la désertification.

C'est sur ces mots que je souhaite plein succès au Forum sur le Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la Désertification.

Je vous remercie.

#### DECLARATION DE LA PLATE-FORME PAYSANNE DU SAHEL

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger, Madame et Messieurs les membres du Présidium, Mesdames et Messieurs les participants,

Je voudrais, au nom du Conseil d'orientation régional de la Plate-forme et de tous les producteurs du Sahel, remercier ceux qui on eu l'initiative de ce forum.

Ce sujet pour nous, producteurs, est une interpellation et nous avons le sentiment qu'en le traitant sans la participation des producteurs, il y a des risques de le traiter mal ou tout simplement à moitié.

La désertification est une menace pour les Sahéliens que nous sommes. Elle menace jusqu'à notre survie. Nous pensons qu'il est urgent de mener un combat idoine alors qu'il en est encore temps. Les frontières sont du fait des hommes. Le désert, lui, voyage aveuglément souvent guidé par nos comportements irresponsables.

La Plate-forme des Organisations Paysannes du Sahel s'engage à le combattre à travers des actions déjà identifiées et d'autres qui le seront. Nous mènerons toutes les actions de sensibilisation liées à la réussite de ce combat. Les 80 % des Sahéliens que nous sommes, seront avec vous.

Je vous remercie.

Le Coordonnateur Régional Souleymane M. Keita

# FORUM DE PREPARATION DU PROGRAMME D'ACTION SOUS-REGIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CCD

Niamey - NIGER, 21 - 23 Juillet 1997

## LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE N° TEL ET DE FAX / E-MAIL
BENIN	Edouard Aho-Glélé Directeur Adjoint des organisations Internationales / Min. Aff. Etrang. et Coopération	03 BP 16 Jericho Cotonou Tél (229) 30 10 92 Fax (229) 30 02 45
	Appolinaire Dah Dossounon Directeur Aménagement Territoire, Secrétaire Permanent LCD Min. Env. Habitat et Urbanisme	06 BP 2031 Akpakpa Cotonou Tél (229) 31 14 80 Fax (229) 31 14 80 / 33 45 25
	Rogatien Biaou Président du Groupe des Experts Africains du CIND	4 East 73 Str, New York, NY10021 Tél (1-212) 249 6014 E-mai Roga5eadl.Com
	Djiri Dakar Secrétaire Permanent du CONAGESE	Tél (226) 31 31 66 / 31 24 64 Fax (226) 31 64 91
BURKINA	Sanoussi Fofana CONACILSS	Tél (226) 31 04 55 Fax (226) 31 08 70
	Norbert Zongo SPONG	Tél (226) 30 62 63 / 31 01 61 Fax (226) 30 57 42
	Samuel Roger Minkeng Membre Coordination Mise en oeuvre CCD Ministère Environnement et Forêts	Pers. BP 11738 Yaoundé Tél (237) 20 10 76 B. Tél (237) 23 92 30 / 22 94 82 Fax ( 237) 22 94 87 / 88
CAMEROUN	Mbassi Menyé Coordonnateur Agenda 21	Tél (237) 23 92 30 / 23 92 31
	Nkoyock Jacqueline Secrétaire Exécutif du CONGAC	BP 6912 Douala Tél/Fax (237) 40 26 02
	Manuel Leao De Carvalho SEPA /Point Focal CCD BP 115 Praia	Tél (238) 61 75 11 / 61 57 16 Fax (238) 61 75 11 / 61 40 54
CAP-VERT	Zuleika Levy MORABI/ Point Focal ONG	BP 568 Praia Tél (238) 62 17 75 Fax (238) 62 17 22
	Jacques Kraidi Chef Service Projets Direction Environnement	BP V. 153 Abidjan Tél (225) 22 89 34 / 21 11 83 Fax (225) 21 04 95
COTE D'IVOIRE	Koffi Yao Bernard Chef de Service Etudes Direction Environnement	Tél (225) 21 97 09 / 21 11 83 Fax (225 21 04 95
	Séri Rachel Gogoua Présidente / Organisation Nationale pour l'Enfant, la Femme et la Famille (ONEF)	22 BP 1316 Abidjan 22 Tél (225) 47 14 97 Fax (225) 47 14 97

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE  N° TEL ET DE FAX / E-MAIL
GAMBIE	Charles Saar Thomas CONACILSS	Tél (220) 22 61 34 Fax (220) 22 89 98
	Foday Bojang Directeur de la Foresterie Point Focal CCD	Tél (220) 22 73 07 Fax (220) 22 47 65
	Samuel Bruce Oliver Directeur Général NARI	PMB 526 Banjul Tél (220) 48 49 25
CUANA	Justina R. Anipa Deputy Director/Town and Country Planning Department	PO BOX M61 Accra Tél (233-21) 66 40 34
GHANA	Sulemana Osman Saaka Environmental Protection Agency CCD Focal Person	PO. BOX M 326, ACCRA Tel (233-21) 66 46 97 / 8 78 01 75-9 Fax (233-21) 66 26 90 / 66 68 28
CHINE	Mohamed Lamine Doumbouya Directeur National Adjoint Point Focal CCD	BP 3118 Conakry Tél (224) 46 48 50 Fax (224) 46 48 39
GUINEE	Abdoulaye Koulibaly Chef Section Etudes et Synthèse, Chargé du suivi et mise en oeuvre du PNAE	
	Nelson Justino Gomez Direction Général de l'Environnement	BP 225 Bissau Tél (245) 21 42 66
GUINEE-BISSAU	Seco Cassama Direction Général de l'Environnement	BP 6912 Douala Tél/Fax (237) 40 26 02
	Sékou Abba Cissé CONACILSS	BP 61 Bamako Tél (223) 22 86 67 / 22 27 89 Fax (223) 22 02 95
MALI	Alamir Sinna Touré Chargé d'Etudes SP PNAE/CID	BP 2357 Bamako Tél (223) 23 10 74 Fax (223) 23 58 69 E-Mail Hoffer@PNAE.CID.ML
	Ba Mariam Kane Présidente ONG GUAMINA	BP 2744 Bamako Tél/Fax (223) 22 59 10
MAHDITANIE	Ahmed Salem Ould Ahmed CONACILSS Min. Dév. Rural et Environnement	BP 1135 Nouakchott Tél (222) 25 74 75 Fax (222) 25 74 75
MAURITANIE	Brahim Sall Coordonnateur PMLCD Point Focal CCD	BP 2371 Nouakchott Tél (222) 25 66 16 Fax (222)
	Abdel Moumine Ould Sid'Ahmed ONG Espoir	Tél/Fax (222) 25 04 40
	Alassane Morou CONACILSS	Tél (227) 73 26 07 Fax (22) 72 29 53
NIGER	Sala Assane Amadou Secrétaire Exécutif CNEDD Cabinet PM	BP 10193 Niamey Tél (227) 72 25 59
	Oumarou Harouna	

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE N° TEL ET DE FAX / E-MA
	Laoualy Ada Directeur National de l'Environnement	BP 578 Niamey Tél (227) 73 33 29 Fax (227) 73 27 84
	Issoufou Wata Directeur Etudes, Programmes et intégration Rég. / Min. Hydraul. Env.	BP 578 Niamey Tél (227) 72 38 89 Fax (227) 72 40 15
	Moustapha Amadou Chercheur INRAN	BP 429 Niamey Tél (227) 73 30 71
	Abdoulaye Ousmane Diallo Directeur Intégration Eco & Fin / Min. Ens. Sup. Intég. Africaine	BP 12627 Niamey Tél (227) 73 53 15
NIGER (Suite)	Michèle Hadiza Claude Conseillère en DS/P/PF/PF à la CUN Plate-forme CCD	BP 11400 Niamey Tél (227) 73 36 93
	Aboubacar Sidi Chargé de Programme	BP 12091 Niamey Tél (227) 73 36 34
	Soumana Seyni Ministère du Plan	BP 862 Niamey Tél (227) 72 32 58
	Abdou Elh Mamane Président ANEB	BP 10827 Niamey Tél (227) 73 33 29
	Yahayé Tahirou Chargé des thématiques GAP-ONG	BP 13400 Niamey Tél (74 08 42
	Ahmadou Gambo Secrétaire Exécutif ONG-CDR/CFOA	BP 10928 Niamey Tél (227) 74 22 89
	Kaza Gaoh Omarou Secrétaire Exécutif GAP	BP 10663 Tél (227) 74 22 89
	Pr. Matt F. Ivbijaro Director, Environmental Conservation Department ECD/FEPA	Tél (234-9) 234 28 08 / 52 33 825 Fax (234-9) 523 36 69 / 523 15 70
NIGERIA	Dr. Bukar Hassan Assist. Director, ECD/FEPA, Abuja Focal Point CCD	PMB 265 Abuja Tél (234-9) 234 65 96 / 47 Fax (234-9) 234 28 07
	Pr. Folorunso Olatunji Université de Maiduguri	PMB 1064 Maiduguri, Nigéria Tél (234-076) 23 62 89
	Paul Service Expert Gouvernemental	BP 940 Bangui Fax (236) 61 10 85
RCA	Joseph Mbolidi BP 828 Bangui	Tél (236) 61 33 80
	Annie Sarandji FOCSARENA	BP 2405 Bangui Tél (236) 61 23 34 / 61 21 07
	Ndiawar Dieng Point Focal CIND Parc Forestier de Hann	BP 1831 Dakar Tél (221) 32 35 30 Fax (222) 32 04 26
SENEGAL	Abdoul Aziz Diédhiou CONACILSS Im. CSA; Rue Parchapp x Huart	BP 21616 Dakar Tél (221) 23 60 30 / 21 24 61 Fax (221) 23 60 30

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE  N° TEL ET DE FAX / E-MAII
SENEGAL (Suite)	Amadou Daff CONGAD Point Focal National RIOD	BP 4109 Dakar Tél (221) 24 41 16 Fax (221) 24 44 13
TCHAD	Lassou Kourdina Directeur de pêche (MEE) Point Focal CID/LCD	BP 447 N'Djaména Tél (235) 52 22 47 / 52 39 19 Fax (235) 52 51 19
	Bitangui Ousman CONACILSS (CTS/DG/MA)	BP 441 N'Djaména Tél 235) 52 21 48 / 52 38 97 Fax (235) 52 51 19
	Mady Passang DARNA ONG de développement tchadienne	BP 470 N'Djaména Tél (235) 51 43 69 Fax (235) 51 23 89
	Ablam Sea-Yénam Messanvi Ingénieur Eaux et Forêts, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	BP 334 Lomé Tél (228) 21 60 90 / 21 79 86 Fax (228) 21 34 91
TOGO	Kouassivi Bougonou Djéri-Alassani Coordonnateur Technique PNAE	BP 4825 Lomé Tél (228) 21 86 90 Fax (228) 21 09 47
	Mensah Todzro ONG "Les Amis de la Terre" Point Focal National RIOD	BP 20190 Lomé Tél (228) 22 17 31 Fax (228) 22 17 32 E-Mail adtg@syfed.tg.refer.org
ABN	Mahamane Touré Directeur de la Documentation et de l'Information	Tél (227) 72 10 02 / 75 32 39 Fax (227) 73 22 37
ACMAD	Isaac Rusangiza Chargé des Applications Météorologiques	BP 13184 Niamey Tél (227) 73 49 92 Fax (227) 72 36 27 / 73 49 92 E-mail acmadem@intnet.ne
ALG	Hamidou Amani Chef du Département du Développement Rural	01 BP 619 Ouagadougou 01 Tél (226) 30 61 48 / 49 Fax (226) 30 85 88
CBLT	Baba Diguéra Chef de l'Unité des Ressources Naturelles	BP 727 N'Djaména Tél (235) 51 41 37 / 51 41 45 Fax (235) 51 41 37 / 51 74 16
CEA/CDSR	Lucas T. Tandap Chargé de Programme	BP 744 Niamey Tél (227) 72 29 61 / 72 36 24 E-mail lucas@acmad.ne
CEBV	Dr Elie Ladikpo Secrétaire Exécutif	01 BP 638 Ouagadougou 01 Tél (226) 30 62 67 / 68 Fax (226) 30 62 68
CIERRO	Jean-Baptiste Ilboudo Directeur a.i.	01 BP 385 Ouagadougou 01 Tél (226) 30 66 86 Fax (226) 31 28 66 E-mail Ilboudo.cierro-cierro.bf
CRAT	Pr Mansour Kane Directeur du CERER	BP 2435 Dakar Tél (221) 32 37 79 / 23 77 12 Fax (221) 23 77 13
CRESA	Idrissa Soumana Coordonnateur	BP 10960 Niamey Tél (227) 73 39 42 Fax (227) 73 39 43

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE N° TEL ET DE FAX / E-MAIL
CONSEIL DE L'ENTENTE	Hibraïm Aouba Coordonnateur Régional PPIV	BP 282 Niamey Tél (227) 72 28 58 Fax 72 29 14 01 BP 3734 Abidjan 01 Tél (225) 33 28 35 Fax 33 11 49
EIER	Hamma Yacouba Enseignant	03 BP 7023 Ouagadougou 03 Tél (225) 30 20 53 / 30 71 16-17 Fax (225) 31 27 24
EISMV	Pr François Adébayo Abiola Directeur	BP 5077 Dakar Tél (221) 25 66 92 Fax (221) 25 42 83
FOUTA DJALLON	Ibrahim Kegneko Diallo Coordonnateur International	Tél (224) 44 13 95 Fax (224) 41 25 22
ICRISAT	Hama Kontongomdé GIS Manager	BP 12404 Niamey Tél (227) 72 25 29 / 72 27 25 Fax (227) 73 43 29 E-mail M.Kontongomde@cgnet.com
IITA	Dr Bir B. Singh Officer-in-charge IITA Station in Kano	Sabo Bakin Zuwo Rd, Kano PMB 3112, Nigéria Tél (234-64) 64 53 50 Fax (234-64) 64 53 52 E-mail icrisat.w.nigeria@egnet.com
IPD/AOS	Ismaïla Kanté Directeur	01 BP 1756 Ouagadougou 01 Tél (226) 30 03 90 / 30 13 99 Fax (226) 30 12 96 E-Mail ipd/aos@endakakgn.apc.org
OCLALAV	Ahmadou Ndiaye Directeur Général	BP 1068 Dakar Tél (221) 32 34 79 / 32 32 80 Fax (221) 32 04 87
OMVS	Dendou Ould Tajidine Directeur du Développement et de la Coordination	46, rue Carnot BP 3152 Dakar Tél (221) 23 65 44 / 22 06 68 Fax (221) 23 47 62
UEMOA	Modibo Traoré Directeur de l'Environnement	01 BP 543 Ouagadougou 01 Tél (226) 31 88 73 à 76 Fax (226) 31 88 72
OUA	Dr Moïse Aklé Chef de la Protection de l'Environnement	PO BOX 3243 Addis-Abeba Tél (251-1) 51 04 47 Fas (251-1) 51 78 44
OUA/SAFGRAD	Dr Mahama Ouédraogo	01 BP 1783 Ouagadougou 01 Tél (226) 30 60 71 / 31 15 98 Fax (226) 31 15 86
UMA	Abdelkrim Ould Cheikh Chef de Département	PO Box 26/27 Rue Oqba-Agdal, Rabat Tél (212-7) 77 26 82 Fax (212-7) 77 26 93
RIOD	Masse LO ENDA TM - Programme Energie Point Focal Régional du RIOD pour l'Afrique	BP 3370 Dakar Tél (221) 22 24 96 / 22 59 83 Fax (221) 21 75 95 / 23 51 57 MasseLOenda. Sn
	Florent Ouédraogo Président de l'AVD Point Focal Sous-Régional du RIOD pour l'Afrique de l'Ouest	Tél (226) 36 17 54 Fax (226) 30 16 09

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE  N° TEL ET DE FAX / E-MAIL
PLATE-FORME PAYSANNE	Ndeye Mbodji Sarr Présidente du FONGS	BP 269 Thiès Tél (221) 51 12 37 Fax (221) 51 20 59
	Souleymane M. Keita Coordinateur Sous-Régional Plate-forme des organisations paysannes du Sahel	BP 49 Kati Mali Tél (223) 22 87 25 / 27 21 67 Fax (223) 22 87 37
ACCT	Sory Ibrahima Diabaté Responsable du Programme Environnement / (IEPF) au Québec	Tél (1-418) 692 57 27 Fax (1-418) 692 56 44 E-Mail s.diabate@iepf.org 56, rue Saint-Pierre 3e étage Québec
oss	Youssef Brahimi Conseiller	1, rue Miollis 75015 Paris Tél (331) 45 68 28 29 / 06 Fax (331) 45 67 26 86 E-mail a.trux@unesco.org
CLUB DU SAHEL/OCED	Valérie Autissier	63 Bd Beauséjour 75016 Paris Tél (331) 44 14 69 16 Fax (331) 44 14 69 19 E-mail autiss@reao.rio.net
JALDA	Aliou Kouré Chef de Projet	BP 12822 Niamey Tél (227) 73 58 92
	Yahaya Bounia Agronome	Fax (227) 73 58 92
SECRETARIAT CCD	Hama Arba Diallo Secrétaire Exécutif	44.40.01.40.40.40.40.40.40.40.40.40.40.40.40.40.
	·	11-13 Ch des Anémones Ch 1219 Châtelaine Genève Tél (41-22) 979 94 18
	Claude Mottier Chargé de Programme Principal	Fax (41-22) 979 90 30 / 31 E-Mail secretariat@unced.ch
ОММ	Mohamed Boulama Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, Lagos	Tél (234-1) 263 42 91 Siège OMM Tél (41-22) 730 83 80 Fax (41-22) 740 02 07 / 734 23 26
PNUD	Mamadou Ouattara Conseiller en Développement Durable PNUD/Niamey	BP 11207 Niamey Tél (227) 73 21 04 / 09 E-Mail Mamadou.Ouattara@UNDP.Org
UNSO/Ouaga	Mounkaïla Goumandakoye Coordonnateur Unité Régionale	01 BP 366 Ouagadougou 01 Tél (226) 30 63 35 ou 37 Fax (226) 31 05 81 E-Mail mounkaila.goumandakoye@UNDP.
	Anna Coulibaly Assistante de Programme	Org
UNSO/New York	Moustapha Soumaré Conseiller Technique Principal	304E, 45th st. 9th Floor New York, NY 10017 USA Tél (1-212) 906 67 55 Fax (1-212) 906 63 45 E-Mail Moustapha.Soumare@UNDP.Org

PAYS/ORGANISM INSTITUTIONS		ADRESSE POSTALE N° TEL ET DE FAX / E-MAIL
UNITAR/OSS	Nutall Christophe	Palais des Nations CH 1211 Genève E-Mail christophe.nuttall@itu.ch
BELGIQUE	Georges Pierseaux Chef de Secteur Agricole Coopération Belge, Burkina	BP 4388 Ouagadougou Tél (226) 30 40 60 Fax (226) 30 40 70
CHINE	Su Jianxing 3e Secrétaire Ambassade République Populaire de Chine	BP 10777 Niamey Tél (227) 72 21 26
CANADA	Chantal Lewis Conseillère CILSS/ACDI Ambassade du Canada, Ouaga, Burkina	Tél: (226) 31 18 94/95 Fax: (226) 31 19 00
DANEMARK	Sophia Moestrop Représentante Coopération Danoise -DANIDA	BP 11856 Niamey Tél (227) 72 39 48 E-mail DANIDA@INTNET.NE
FRANCE	Caroline Bah Assistant Technique MIFRAC, Burkina	Tél (226) 31 05 77 Fax (226) 31 11 42
USAID	Phil Jones	Tél (202) 647 93 52
	Rod Kite Economist	US Dept of State / Wash. DC Tél (202) 647 6035 E-mail RKite@USAID.Gov
	Boubacar Ba Secrétaire Exécutif Adjoint	
CEDEAO	Ahmadou Mangane Chef Division Ressources Naturelles	6, King Georges V Road PMB 12745 Lagos
OLDLAG	Gabriel Hounsou Interprète	Tel (234-1) 26 00 860 Fax (234-1) 26 33 935 / 26 47 060
	Akin Medeiros Interprète	
	Dr Haruna Jacob Traducteur	
CILSS SECRÉTARI, EXÉCUT	TF Secrétaire Exécutif	
(Sièç	Idé Bana Conseiller Technique GRN	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél (226) 30 67 58
	Medellah Ould Bellal Conseiller Technique Communication	Fax (226) 30 67 57
	Nobila Sorgho Interprète	
(Projets du Sièg	e)	
PAS	SP Aboubacar Issa Coordonnateur	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél (226) 30 62 51 Fax (226) 30 71 18

PAYS/ORGANISMES/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS	ADRESSE POSTALE N° TEL ET DE FAX / E-MAIL
PASP (Suite)	Bertrand Zida Expert en GRN	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél (226) 30 62 51 Fax (226) 30 71 18
	François Tapsoba Expert en Suivi-évaluation	
	Mariam Guigma Secrétaire	
CENTRE DE GESTION	Suzanne Ouattara Comptable	Tél (226) 31 09 01 Fax (226) 31 09 02
PRISME	Jean Hubert Bazié Coordonnateur	BP 7049 Ouagadougou Tél (226) 33 36 64
PRORES	Oumar Kamara Coordonnateur	BP 7049 Ouagadougou Tél (226) 31 24 71 / 31 17 85
PRS	François Kaboré Coordonnateur Régional	BP 7049 Ouagadougou Tél (226) 33 48 70 Fax (226) 30 39 21
CENTRE AGRHYMET (Niamey)	Mamadou Diouf Responsable du Programme Majeur Information	BP 11011 Niamey Tél (227) 73 31 16 Fax (227) 73 24 35
CILSS/TMG	Dr Seydou Sidibé Assistant Technique	Tél (226) 30 39 19 sidibe@cilss.cilss.bf
MA/CILSS/ GTZ	Werner Pétuelli Chef du Projet	T41 (000) 21 10 00
	Zénabou Kaboré Secrétaire	Tél (226) 31 18 96 Fax (226) 31 74 73
PRASET	Seydou Diallo Coordonnateur Projet	BP 1485 Ouagadougou Tél (226) 30 88 60 Fax (226) 31 25 43
PERSONNES- RESSOURCES	Sylvestre Bangré Ouédraogo PNUD	BP 575 Ouagadougou Tél (226) 30 67 62 / 63 / 64
	Babou Jean Bado	01 BP 5805 Ouagadougou 01 Tél (226) 38 02 35
	Victor Dahani	06 BP 9917 Ouagadougou 06 Tél (226) 36 47 17
	Boubacar Ba	UNSO Tél (226) 36 31 04 E-Mail boubacarM.Ba@fasonet.bf
	Dr Ibrahima Camara	Tél (226) 30 67 58 Fax (227) 30 67 57
OBSERVATEURS	Idé Djermakoye Collectif des ONG nationales CODEV	BP 11835 Niamey Tél (227) 72 31 26 Fax (227) 72 30 25
	Mahouya Fatima CONGAFEN	BP 10567 Niamey Tél (227) 74 03 08
	Bembella Oumou ONG SAPHFA	BP 11309 Niamey Tél (227) 72 51 34

